AIDE À LA FORMATION

Le sport villeneuvois évolue sans cesse. Les résultats sportifs sont excellents et les pratiques sportives proposées sont multiples. Sans compter qu'une activité sportive régulière est importante pour la santé.

L'encadrement se doit d'être de qualité tant au niveau administratif qu'au niveau sportif et doit répondre aux exigences du ministère. L'encadrement **est prioritaire.**

Depuis 2001, l'Office Municipal du Sport avec le soutien de la ville a créé une ligne budgétaire **"FORMATION".**

Cette aide est destinée à financer une partie de la formation d'un licencié évoluant dans un club villeneuvois.

L'aide financière du club est obligatoire. En cas de refus, le club doit justifier sa décision par écrit.

CRITÈRES :

- Être inscrit dans un club villeneuvois adhérent à l'OMS,
- Participation obligatoire du club,
- Apporter obligatoirement une participation financière personnelle,
- La discipline devra être reconnue par le Ministère Jeunesse et Sport (délégataire et affinitaire).

LE DOSSIER devra être individuel et devra comprendre :

- Le descriptif de la formation (intitulé, programme…),
- Le budget prévisionnel (feuille ci-jointe),
- Lettre d'acceptation de l'organisme en précisant le coût,
- Lettre du club (uniquement en cas de refus),
- Justificatif(s) des démarches entreprises auprès d'autres financeurs (DRDCS, Pôle Emploi, instances affinitaires, Conseil Régional ….).

Le montant de l'aide financière octroyé au licencié :

- Est plafonné à **500 €**
- Ne peut être supérieur à l'aide **apportée par le club**,
- Ne peut dépasser **1/3 des dépenses engagées**

Modalités de règlements

Le versement de l'aide se fera sur présentation de **justificatifs** (factures, attestation de fin de formation)

Ou, si l'aide est supérieure à 250 €

- 50 % versés en début de formation,
- 50 % versés en fin de formation sur présentation de justificatifs.

DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE[1]

«AIDE A LA FORMATION»

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Club :

Statut dans l'association : ☐ Bénévole Nbre d'année(s) ☐ Salarié(e) Hres semaine

Niveau de formation actuel :

Type de formation préparée : ☐ BF Niveau ☐ CQP: ☐ BPJEPS : ☐ DEJEPS :
☐ DESJEPS : ☐ Autre :

Intitulé de la Formation :

Ce diplôme vous permet-il d'encadrer contre rémunération (article A-212-1 du Code du sport) ?

☐ OUI ☐ NON

Date de la formation :

Demande de Subvention : ☐ Club ☐ Pôle Emploi ☐ Etat (DRDJS …)
☐ OPCA[2] ☐ CFA ☐ Autres (À préciser)

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide à la formation de l'OMS ? OUI ☐ NON ☐

BUDGET MOBILISÉ POUR CETTE FORMATION

DEPENSES		RECETTES	
		OMS	
		CLUB	
		PARTICIPATION PERSONNELLE	
		VILLE	
		SPONSORS	
		Autres recettes (à préciser)	
TOTAL	0 €	**TOTAL**	0 €

Montant de l'aide validée par l'OMS :

Signature du Responsable de la Commission

☐ *Les informations collectées sont réservées à l'usage de l'OMS pour le traitement des demandes et de statistiques et n'ont pas vocation à être transmises à des tiers ou à en faire un usage commercial. Vous pouvez à tout moment demander la suppression de ces informations en contactant l'OMS au 03/20/98/69/66 ou à secretariat@omsvdascq.fr*

[1] **Un dossier par stagiaire**
[2] Organismes Paritaires Collecteurs agréés (AGEFOS, FONGECIF, AFDAS …)
Modifié le 1er juillet 2020